

Invitation à l'assemblée générale

Publié le 17 janvier 2024 sur le site d'Ibuka France



L'assemblée générale annuelle ordinaire de votre association se tiendra le **Samedi 10 Février 2024 de 11h précises à 16h00. Invitation jointe, [ICI](#)**

Vous y êtes cordialement invités.

Lieu : 4 rue Titon, 75011 Paris

Métro : Faidherbe-Chaligny

L'ordre du jour :

Présentation des rapports annuels : moral, d'activités et Financier,

Questions diverses sur ces rapports,

Vote des rapports,

Perspectives de l'association,

Questions diverses.

Rappels

1- Pour le bon déroulement des activités de votre association, nous vous demandons, à l'occasion de cette Assemblée générale annuelle, de vous acquitter, si vous ne l'avez pas encore fait, de votre cotisation de l'année 2023 et d'en faire autant pour 2024 d'un montant mini-



mun de 20 Euros par chèque à l'ordre d'Ibuka France et l'envoyer à l'adresse : **42, rue du Moulin de la Pointe, 75013 Paris.**

ou le faire en ligne sur notre site sécurisé,

<https://www.ibuka-france.org/adherer-faire-un-don/>

ou par virement bancaire: IBAN : FR76 1027 8060 4300 0212 3370 176 ; BIC : CM-CIFR2A

2- Si vous êtes imposable sur le revenu, 66% du montant des dons faits à Ibuka France sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Nous comptons sur votre présence et votre soutien.

Marcel Kabanda, Président

<https://www.ibuka-france.org/invitation-a-lassemblee-generale/>